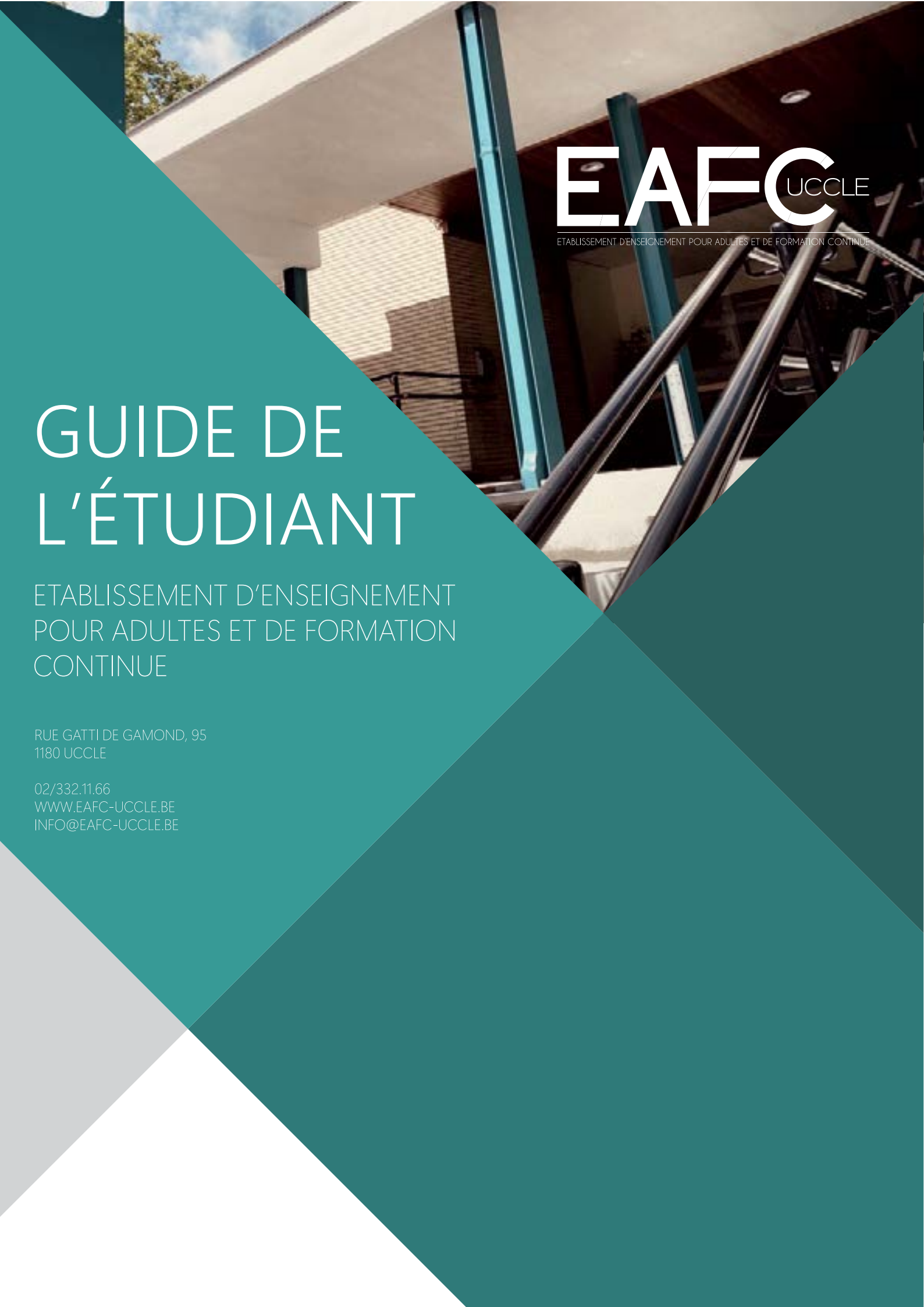




EAFC UCCLE

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
POUR ADULTES ET DE FORMATION
CONTINUE

RUE GATTI DE GAMOND, 95
1180 UCCLE

02/332.11.66
WWW.EAFC-UCCLE.BE
INFO@EAFC-UCCLE.BE

SOMMAIRE

BIENVENUE À L'EAFC-UCCLE	3
LE MOT DU DIRECTEUR	4
L'EAFC-UCCLE	5
ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION	6
LES RESPONSABLES DES DÉPARTEMENTS	7
SECRÉTARIATS	9
NOS FORMATIONS...	12
VOS ETUDES	13
STAGE	14
ÉPREUVE INTÉGRÉE	14
MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ERASMUS	14
PARTICIPATION À DES PROJETS DE RECHERCHE INTERNATIONAUX ET NATIONAUX	14
AUTRES PROJETS	15
L'EAFC-UCCLE EN MOUVEMENT	16
VOTRE INSCRIPTION	17
AUTRES SERVICES AUX ÉTUDIANTS	18
QUI EST LÀ POUR VOUS AIDER ?	19
L'ACCUEIL	19
LE COMPTOIR	20
LA MÉDIATHÈQUE	21
QUOI D'AUTRE ... ?	22
VOS AVANTAGES	26
EXPERTS ET CELLULES PILOTE	28
ESPACE RESTAURATION	30
VOTRE BIEN-ÊTRE ET VOTRE SÉCURITÉ	31
AUTRES ATOUTS	35
LA PROPRETÉ, NOTRE PREMIER GESTE DE SÉCURITÉ	37
LA VIE À L'ÉCOLE	38
ADRESSES ET NUMÉROS UTILES	39
FONDS SOCIAL EUROPÉENS	40

BIENVENUE

Où êtes-vous ?

Plan de l'école et Plan du site

Accès :

- Bus : 48
- Tram : 4 et 51
- Train : gare Uccle Stalle



- A

Aile A
Secrétariat et Accueil

B

Aile B

P

Bâtiment P

V

Villa

R

Bâtiment R
- C

Aile C

E

Aile E

L

Bâtiment L
labos techniques

CAFÉTÉRIA

LE MOT DU DIRECTEUR

Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec une grande fierté et un réel plaisir que je vous souhaite la plus chaleureuse des bienvenues au sein de l'Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC-Uccle). En choisissant notre institution pour votre parcours, vous intégrez une communauté dynamique où votre réussite devient notre projet commun.

Rejoindre l'EAFC-Uccle, c'est s'engager dans un véritable contrat moral et collaboratif entre vous, le corps enseignant et le personnel administratif. Ce partenariat repose sur une réciprocité des droits et des devoirs, encadrée par nos différents règlements (règlement général des études, règlement d'ordre intérieur, contrats pédagogiques). Le respect de ces engagements mutuels est le garant d'un climat d'apprentissage serein, rigoureux et propice à l'excellence.

Notre campus, véritable écrin de verdure, offre un environnement exceptionnel. Je vous invite à profiter pleinement de ses infrastructures tout en veillant à préserver et respecter ce cadre unique.

Au-delà de cet environnement privilégié, notre force réside dans nos valeurs fondamentales :
L'interculturalité et l'ouverture au monde, qui enrichissent chaque jour nos échanges.
La démocratie et l'émancipation, qui guident nos méthodes pédagogiques.
La qualité de nos enseignements, portée par des équipes passionnées.

Notre mission première est de vous accompagner vers la réalisation de vos ambitions. À l'EAFC-Uccle, chaque étudiant est au centre de nos préoccupations. Qu'il s'agisse de réorientation professionnelle, de montée en compétences ou d'épanouissement personnel, nos équipes sont mobilisées pour vous offrir les ressources nécessaires à l'atteinte de vos objectifs de vie.

Ce guide de l'étudiant a été conçu pour être votre boussole. Vous y trouverez un aperçu clair des services et outils mis à votre disposition pour faciliter votre quotidien sur le campus.

Ensemble, faisons de votre parcours une expérience enrichissante, constructive et couronnée de succès.

Excellente rentrée et plein succès dans vos études à l'EAFC-Uccle.

Jean-Marie Mfulu-Mafute-A.-E.-A.
Directeur ff



L'EAFC-UCCLE

Enseignements pour adultes et de formation continue

Notre Etablissement fait partie des Etablissements d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue organisés par la Fédération Wallonie- Bruxelles.
L'Enseignement pour adultes s'inscrit dans la dynamique de l'éducation tout au long de la vie en Communauté française. (<http://www.enseignement.be>).

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Il offre aux adultes, aux parcours souvent très diversifiés, un large éventail de formations du niveau enseignement secondaire ou supérieur, au terme desquelles sont délivrés des titres reconnus (certificats et diplômes).

Grâce à la souplesse de son organisation (modularité, horaires adaptés, ...), l'EAFC permet de cumuler études et emploi.

Il répond à des besoins individuels et collectifs variés : initiation, qualification, perfectionnement, recyclage, reconversion, spécialisation, épanouissement personnel.

ENSEIGNEMENT MODULAIRE

L'enseignement pour adultes est organisé de manière modulaire selon un système d'unités d'enseignement (UE).

Une unité d'enseignement est constituée d'un cours ou d'un ensemble de cours qui sont regroupés parce qu'ils poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique cohérent d'acquis d'apprentissage qui seront évalués et validés.

Une ou plusieurs unité(s) d'enseignement constituent une section.

Chaque section est représentée par un organigramme qui illustre graphiquement les chemins par lesquels se construit le dispositif d'enseignement.

Une section comporte généralement des stages et une épreuve finale que l'on appelle « épreuve intégrée ». La réussite de chacune des UE est sanctionnée par une attestation de réussite.

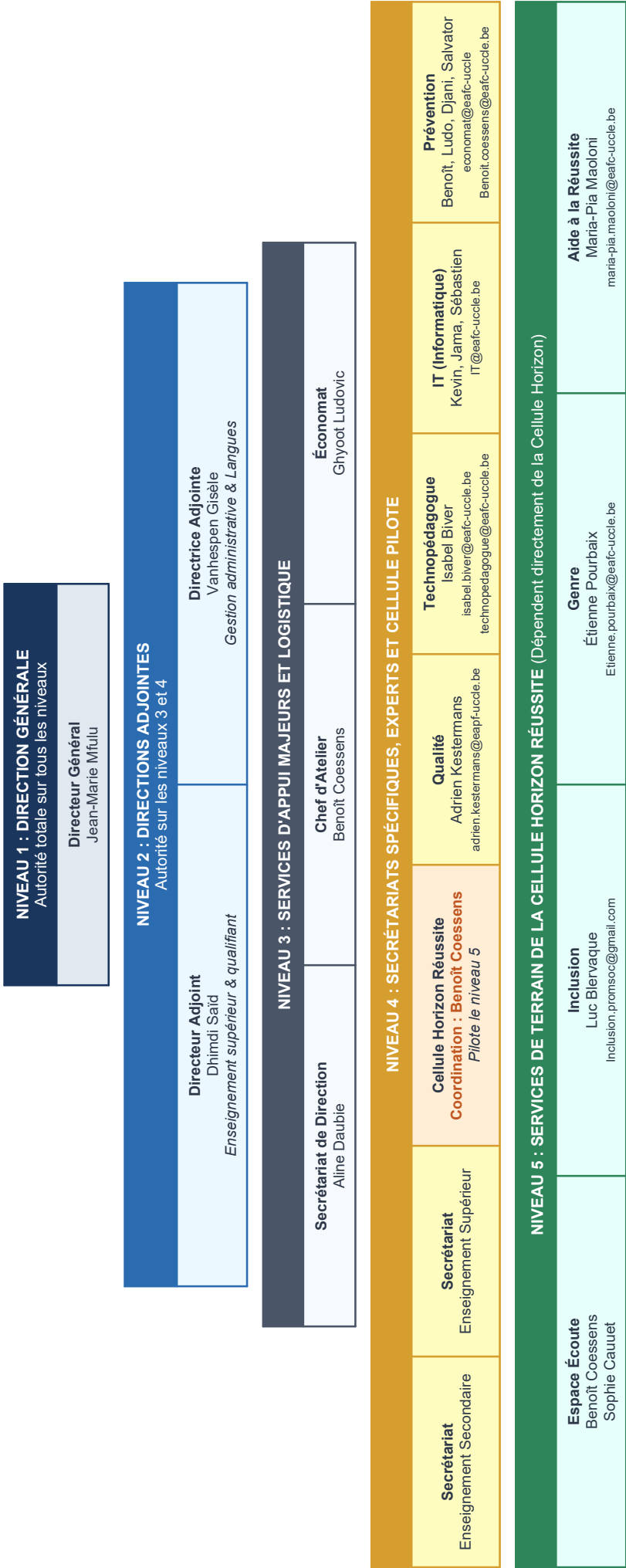
SES FINALITÉS

L'Enseignement pour adultes, organisé par le décret du 16 avril 1991 poursuit 2 finalités :

- ◆ Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- ◆ Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

Cartographie fonctionnelle par niveaux de responsabilité • Format compact sur une seule page



2026/2027

LES RESPONSABLES DES DÉPARTEMENTS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Jean-Marie MFULU MAFUTA

Monsieur Mfulu-Mafuta-Athou-Ei-Ana est le Directeur et a à sa charge la gestion de l'ensemble de l'Etablissement Il a, entre autres, les compétences suivantes :

- Il assure la représentation de l'Etablissement ;
- Il conçoit le plan stratégique de l'Etablissement et mobilise les moyens pour les réaliser ;
- Il donne une vision à court, moyen et long terme aux projets de l'Etablissement ;
- Il est l'ordonnateur des dépenses de l'Etablissement ;
- Il signe les diplômes et les certificats ;
- Il peut prendre toutes les mesures urgentes, notamment les mesures relatives à la sécurité des biens et des personnes et à la gestion des personnels ;
- Il développe les relations extérieures au niveau national et international ainsi que des conventions avec des partenaires.
- Il impulse des projets divers dans le domaine du social, du bien-être, de l'épanouissement de l'ensemble des composantes de l'établissement

Le Directeur général peut être amené à participer aux réunions organisées par le réseau Fédération Wallonie-Bruxelles et à des groupes de travail où il représente l'Etablissement.

DIRECTRICE ADJOINTE : Saïd DHIMDI

Monsieur Saïd Dhimdi a en charge tous les départements de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire qualifiant. En collaboration avec le Directeur général et en accord avec lui, il prend toutes les décisions utiles au bon fonctionnement de ces départements. Il en gère l'aspect pédagogique en concertation avec Monsieur Mfulu et participe, en tant que tel aux évaluations des compétences des enseignants. Il assure la gestion des stages et EI de ces sections.

Monsieur Dhimdi est chargé de renforcer et de développer les relations avec les partenaires extérieurs, du développement de l'international, des Alumni et du partenariat avec les CTA, les CPAS, etc.

Monsieur Dhimdi reçoit les étudiants sur RDV : said.dhimdi@eafc-uccle.be

DIRECTRICE ADJOINTE : Gisèle VANHESPEN

Madame Gisèle Vanhespen est directrice adjointe en charge de la gestion administrative de l'Etablissement. Collaboratrice directe du Directeur, elle gère, en accord avec ce dernier, les documents utiles au bon fonctionnement de l'Etablissement.

Elle assure en outre, la gestion et l'organisation du département Langues ainsi que la section Agent en techniques de nettoyage par machines.

Madame Vanhespen reçoit les étudiants sur RDV : gisele.vanhespen@eafc-uccle.be

CHEF D’ATELIER : Benoît COESSENS

Monsieur Benoît Coessens est le chef d’atelier, responsable de la gestion de matériel, de laboratoire ainsi que de la prévention.

Monsieur Coessens reçoit les étudiants sur RDV : benoit.coessens@eafc-uccle.be

Outre ces responsabilités, Monsieur Coessens a en charge la Cellule « Espace Ecoute » en collaboration avec Madame Sophie-Charlotte CAUJET. Cette cellule reçoit les étudiants, les membres du personnel, enseignants et non enseignants sur RDV.

Pour entrer en contact avec la cellule Espace Ecoute : ecoute@eafc-uccle.be

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Le secrétariat de direction est situé dans l’aile administrative. Seuls les professeurs et le personnel administratif y ont accès.

Il assure la gestion administrative en étroite collaboration avec la Direction.

Le secrétariat de Direction est tenu par Madame DAUBIE

SECRÉTARIATS

SECRÉTARIATS ÉTUDIANTS «LE COMPTOIR»

Chaque secrétariat assure les services suivants :

- Gestion des dossiers administratifs des étudiants (coordonnées, inscriptions, dossiers, etc.),
- Suivi des paiements des étudiants, réception et émissions de divers documents,
- Délivrance d’attestations (STIB, TEC, SNCB, attestations de fréquentation, bourses d’études, allocations familiales, etc.),
- Réception des justificatifs d’absences originaux,
- Conventions de stages, congés éducation,
- etc.

Les agents du secrétariat reçoivent les étudiants dans le bureau baptisé « Le comptoir », du lundi au Jeudi de 08h15 à 09h15 de 12h15 à 13h15 et de 17h30 à 18h30

Le vendredi De 08h15 à 09h15 Et de 12h15 à 13h15

LE SECRÉTARIAT ETUDIANTS S'OCCUPE DE LA GESTION DE PLUSIEURS SECTIONS :

SECRÉTARIAT LANGUES

- ◆ Français langue étrangère - Arabe - Chinois - Espagnol - Italien
Maddy Mangubu : Maddy.mangubu@eafc-uccle.be
- ◆ Néerlandais - Anglais - Actiris
Giovanna Deghirra : giovanna.deghirra@eafc-uccle.be

SECRÉTARIAT ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- ◆ Adresse électronique générale : secretariatsecondaire@eafc-uccle.be
- ◆ CESS - CCESS – AAT convention Technicien de bureau
Dominique Borremans : dominique.borremans@eafc-uccle.be et
Evenly Betancourt : evenly.betancourt@eafc-uccle.be
- ◆ Technicien en Informatique
Sarah Jourdan : sarah.jourdan@eafc-uccle.be
- ◆ Educateur
Jérémy Hardman : jeremy.hardman@eafc-uccle.be
Sarah Jourdan : sarah.jourdan@eafc-uccle.be
- ◆ Convention BPOST Logistique – Technicien de bureau et technicien en informatique
Sonia Guerra Diaz : sonia.guerra@eafc-uccle.be
- ◆ Restaurateur/trice
Giovanna Deghirra : giovanna.deghirra@eafc-uccle.be
- ◆ Agent en techniques de nettoyage par machines
Delphine Daubie : delphine.daubie@eafc-uccle.be
- ◆ Oenologie-Permis de conduire-secourisme - Barman
Maddy Mangubu : maddy.mangubu@eafc-uccle.be
Sarah Jourdan : sarah.jourdan@eafc-uccle.be
- ◆ Initiation à l'utilisation de l'imprimante 3D
Aline Dangreau : aline.dangreau@eafc-uccle.be
Sabine Lebrun : sabine.lebrun@eafc-uccle.be
- ◆ Comptoir, secrétariat, accueil :
Sonia Guerra Diaz : sonia.guerra@eafc-uccle.be

SECRÉTARIAT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Adresse électronique générale : secretariatsup@eafc-uccle.be

Gestion administrative de l'enseignement supérieur : allocations, attestations, CM, etc. :

Jérémy Hardman : jeremy.hardman@eafc-uccle.be

PERMANENCE 1 : LE PAVILLON (BÂTIMENT P)

Le secrétariat de l'enseignement supérieur est situé dans le bâtiment P (voir plan du site).

Les agents du secrétariat reçoivent les étudiants les lundi, mardi et vendredi de 12h30 à 13h30 et le mercredi de 17h30 à 18h30.

- ◆ Sabine Lebrun : sabine.lebrun@eafc-uccle.be
- ◆ Aline Dangreau : aline.dangreau@eafc-uccle.be
- ◆ Sarah Jourdan : sarah.jourdan@eafc-uccle.be
- ◆ Jérémy Hardman : jeremy.hardman@eafc-uccle.be (dès janvier 27)

Elles ont en charge les sections : bachelier en informatique (orientations : technologies de l'informatique, développement d'applications et cybersécurité non encore activé), CISCO, bachelier en construction, bachelier en électromécanique, bachelier en international business ainsi que le master en électromécanique, Bachelier en coopération internationale, bachelier en comptabilité

Le Graduat Géomètre-expert immobilier :

Sabine Lebrun : sabine.lebrun@eafc-uccle.be jusqu'en décembre 26.

Dès janvier 27 : Jérémy Hardman : jeremy.hardman@eafc-uccle.be

Vous pouvez les contacter via mail : secretariatsup@eafc-uccle.be

Les secrétariats assurent les suivis des dossiers étudiants : dispenses, inscriptions, demandes d'attestations spécifiques étrangers, etc

NOS FORMATIONS...

LANGUES (JOUR ET/OU SOIR)

- Anglais
- Arabe,
- Chinois,
- Espagnol,
- Français Langue étrangère
- Italien,
- Néerlandais

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

- Agent en techniques de nettoyage par machines

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

- Agent en accueil et tourisme
- Educateur
- Certificat Enseignement Secondaire Supérieur
- Complément de formation générale pour l'obtention du CESS
- Restaurateur/trice
- Technicien en informatique
- Technicien de bureau
- Barman/maid et oenologie
- Sommellerie du thé, Tisanes, Biérologie,
- Cuisine du monde

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Bachelier en :
 - Électromécanique
 - Construction
 - Comptabilité (gestion et fiscalité)
 - Informatique (développement d'applications et technologies de l'informatique)
 - International Business (Commerce extérieur)
 - Coopération internationale
- Bachelier en sciences de l'ingénieur industriel
- Graduat Géomètre - expert immobilier
- Master en sciences de l'ingénieur industriel

AUTRES FORMATIONS

- Initiation à l'utilisation de l'imprimante 3D
- Oenologie
- Permis de conduire
- Secourisme
- Dessin industriel
- Electricité domotique

01. VOS ÉTUDES

Les acquis obtenus par des études antérieures ou par l'expérience personnelle ou professionnelle peuvent être valorisés.

Vous disposez :

- d'une attestation de réussite de l'Enseignement pour adultes : [valorisation automatique](#)
- d'un bulletin d'une Haute école ou d'une Université :
 - La valorisation se fait sur base d'un dossier introduit par l'étudiant au début de la formation ET avant le 1er dixième de l'unité d'enseignement concernée.
 - La valorisation peut faire l'objet d'un test et conduire à une décision de reconnaissance totale, de dispense partielle ou de refus après examen par le Conseil des études.
Ce dossier doit être complet et comporter tous les documents nécessaires à son étude.
[Consultez le site de l'école – onglet Espace étudiant / documents et formulaires à télécharger : <https://www.eafc-uccle.be/valorisation-dacquis-dexperience/>](#)
- d'une attestation d'un organisme de formation :
 - La valorisation se fait sur base d'un dossier introduit par l'étudiant au début de la formation ET avant le 1er dixième de l'unité d'enseignement concernée.
 - La valorisation peut faire l'objet d'un test, selon le cas, et conduire à une décision de reconnaissance totale, de dispense partielle ou de refus après examen par le Conseil des études.
Ce dossier doit être complet et comporter tous les documents nécessaires à son étude.
[Consultez le site de l'école – onglet Espace étudiant / documents et formulaires à télécharger : <https://www.eafc-uccle.be/valorisation-dacquis-dexperience/>](#)
- d'une expérience professionnelle en lien avec la formation que vous souhaitez suivre :
[La valorisation se fait sur base d'un dossier introduit par l'étudiant ou par un test au début de la formation ET avant le 1er dixième de l'unité d'enseignement concernée.](#)

Les frais d'étude de dossier s'élèvent à 30€ pour les étudiants inscrits et à 80 € pour les candidats externes. Ces frais doivent être acquittés au moment de la remise du dossier au secrétariat, ce par dossier.

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Tous les dossiers doivent être rentrés auprès du secrétariat, avec accusé de réception. Une lettre de motivation doit accompagner chaque demande. Il est impératif d'introduire un dossier différent pour chaque UE (unité d'enseignement) ou AE (activité d'enseignement au sein d'une UE), même s'il s'agit d'un même chargé de cours.

Pour toute information ou la constitution de votre dossier, vous pouvez vous adresser à Monsieur Benoît Coessens
- Bureau B202 - e-mail : benoit.coessens@eafc-uccle.be

02. STAGE

Dans les formations qualifiantes et les bacheliers, des stages sont prévus dans le programme.

Chaque étudiant est tenu de trouver un lieu de stage à faire valider par le professeur chargé de l'encadrement du stage.

Avant le début du stage, une convention doit être signée par les différentes parties. Les demandes de convention sont téléchargeables à partir du site de notre Etablissement (Onglet : Espace étudiant). Elles se doivent d'être introduites au secrétariat 15 jours avant le début du stage et avant la fin du mois de Mai. Aucun stage ne peut débuter sans convention signée. Le secrétariat tient à votre disposition un ROI ou une feuille de route des stages. Veuillez en prendre connaissance impérativement et respecter les dispositions prévues dans ce guide. Chaque stage doit faire l'objet d'une convention et d'une évaluation séparées, même si les stages se succèdent et même s'ils sont réalisés dans un même lieu. Pour chaque stage, un rapport doit être rendu et évalué. Documents pour le stage : demande de convention - convention de stage - carnet de stage - rapport de stage - memento des stages

04. MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ERASMUS

Notre établissement a obtenu en 2020 le label Erasmus. Désormais, il sera possible d'effectuer des séjours d'études à l'étranger (UE) pour les stages.

Les conditions et formalités peuvent être obtenues auprès de Madame Capiou Florence.

Florence.capiou@eafc-uccle.be

03. ÉPREUVE INTÉGRÉE

Les sections de l'enseignement de promotion sociale comportent une ultime épreuve appelée « Epreuve intégrée ». Ce travail de fin d'études a un caractère global et permet de vérifier la maîtrise par l'étudiant des acquis d'apprentissage couverts par l'ensemble des unités d'enseignement déterminantes de la section.

Elle comporte deux parties : un travail écrit et une défense orale.

Les détails concernant l'organisation de l'Epreuve intégrée sont donnés par le chargé de cours de cette unité d'enseignement lors d'une séance d'information.

Un memento général de l'Epreuve intégrée vous est remis lors de la séance d'informations sur les EI ou est mis à votre disposition sur la plateforme/cours de l'EI. Ce guide reprend les consignes relatives aux EI ainsi que les exigences propres à l'EI spécifique de votre section. Votre chargé d'encadrement d'EI dispose de ce guide.

Documents pour l'EI : memento ou guide de l'EI, rapport de suivi de l'EI, grille d'évaluation de l'EI, dossier pédagogique...

05. PARTICIPATION À DES PROJETS DE RECHERCHE INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

Notre établissement développe certains projets en partenariat avec d'autres universités à travers le monde. Il répond et participe aux appels à projet de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES). Responsable de ces projets : Monsieur Saïd Dhimdi, Directeur adjoint said.dhimdi@eafc-uccle.be

Chaque année, l'établissement développe des projets innovants notamment à travers les EI du supérieur.

Sur le site de l'Etablissement (Développement durable) et sur la plateforme « Alumni », vous pouvez y trouver le résumé de certains projets réalisés ou en cours, ainsi que sur le site dans la rubrique Erasmus.

En effet, notre établissement promeut le développement durable et y participe activement. Ceci intègre aussi bien l'environnement, que l'être humain. Dans le cadre de ces échanges, nous recevons des étudiants et enseignants d'autres pays, pour des courts séjours d'échanges sur la pédagogie, l'apprentissage des langues, etc.

06. AUTRES PROJETS

Une ouverture internationale toujours plus forte

L'EAFc-Uccle développe de plus en plus de partenariats et d'échanges internationaux, permettant à notre établissement de tisser des liens avec des partenaires issus de différents pays et de différents horizons. Ces collaborations constituent une véritable richesse pour notre communauté éducative.

Elles favorisent notamment l'échange **de bonnes pratiques, le partage d'expériences, les transferts de technologies et d'innovations pédagogiques**, ainsi que la découverte d'autres approches de l'enseignement et de la formation.

Dans ce cadre, l'établissement bénéficie également d'une **bourse de mobilité destinée aux enseignants et aux membres du personnel**. Celle-ci leur permet de participer à l'étranger à des séminaires, des formations, des rencontres professionnelles ou encore à diverses activités permettant de développer leurs compétences et d'enrichir leurs pratiques.

Plusieurs collègues ont déjà pu bénéficier de cette opportunité, contribuant ainsi à renforcer l'ouverture internationale de l'EAFc-Uccle et à faire bénéficier l'ensemble de notre communauté des expériences acquises.

Ce projet de mobilité et de développement des partenariats internationaux est coordonné par **Madame Capiou et Monsieur Erkens**, que nous remercions pour leur investissement dans cette dynamique qui contribue pleinement au développement et au rayonnement de notre établissement.

Contact : florence.capiou@eafc-uccle.be

Sebastien.erkens@eafc-uccle.be

07. L'EAFC-UCCLE EN MOUVEMENT

Des nouveaux projets naissent ici et là dans notre établissement.

Notre service « COM » vous informe sur la vie à l'école, les activités organisées et proposées via INSTAGRAM, FACEBOOK, etc.

Nous vous invitons à relayer ces publications ou à les taguer et le cas échéant, à nous transmettre vos suggestions.

N'hésitez pas non plus à publier les bons moments vécus à l'école dans vos médias : sorties, repas, photos du parc, ...

Pour contacter notre responsable « COM », une adresse : barbara.lienard@eafc-uccle.be

Le FAB LAB en action vous invite à suivre les cours sur les impressions 3D. Il vous ouvre ses portes dans le cadre de vos projets d'impression ou d'apprentissage. Pour cela, il faut prendre RDV auprès du responsable : sebastien.kowal@eafc-uccle.be

LA SEMAINE DU BIEN-ETRE

Comme chaque année en novembre, vous bénéficiez durant les heures de cours de la possibilité de consacrer du temps à votre bien-être. Durant une semaine, une série de conférences, d'ateliers de tout genre est organisée. Selon votre besoin, votre curiosité, votre motivation, vous pourrez y découvrir des outils, y obtenir des informations et des ouvertures sur bien des thématiques de la vie, rencontrer des gens qui peuvent vous apporter d'autres richesses dans cette dynamique du bien-être. Vous pouvez aussi proposer un atelier si vous voulez partager votre expérience.

Contact : barbara.lienard@eafc-uccle.be

Pour cela, veuillez-vous adresser à notre service « COM » : barbara.lienard@eafc-uccle.be

Notre partenaire BX1 ne manque pas de diffuser par période nos nouvelles dans leur newsletter, à la radio, sur le net, de même JC Decaux, etc.

ACTIVITES CULTURELLES

Chaque année, certaines sections de l'Etablissement organisent des rencontres interculturelles, parfois sous forme de petit déjeuner. Ces moments conviviaux favorisent la mixité et le vivre ensemble.

Nous exhortons nos étudiants à y prendre part, tout comme lors des sorties ou des excursions.

Des conférences vous sont aussi proposées durant l'année. Elles sont annoncées sur nos écrans. Tout le monde y est convié dans la mesure du possible, sauf lorsque les thématiques sont ciblées ou orientées spécifiquement à certaines formations.

Les sections langues organisent et proposent une ou deux représentations théâtrales chaque année. Ce sont des moments conviviaux de découverte de la richesse de notre enseignement. Ces moments sont ouverts à tous !

Il s'agit notamment de la section « Espagnol » principalement et depuis peu de la section « Anglais ».

Au fil de l'année, d'autres moments festifs et de rencontre seront aussi programmés. Les informations sont communiquées via nos réseaux sociaux, via les affiches ou encore sur nos écrans : soirée Paëlla, Festival musical (soirée des artistes), Gala Epicerie Solid'R, sorties diverses, collecte de sang en partenariat avec la croix rouge, conférence, jeux intersections, etc..

SALONS

Notre établissement est présent à certaines manifestations programmées comme les 20km de Bruxelles, et à plusieurs salons destinés aux étudiants, aux demandeurs d'emploi comme le SIEP, Bruxelles formation et autres. Suivez nos médias !

Vous êtes motivés à prendre part avec l'équipe à certaines de nos animations lors de salons, vous avez des idées à nous proposer, vous êtes toujours les bienvenus et nous sommes à votre écoute.

VOTRE INSCRIPTION

COMMENT?

Les inscriptions se font en ligne ou sur RDV pris sur le site pour l'enseignement supérieur notamment et certaines sections du secondaire en début d'année.

Durant l'année, les inscriptions se font en présentiel au Comptoir, pour l'enseignement secondaire et les langues, et au Pavillon P, pour l'enseignement supérieur selon les modalités renseignées sur le site.

COÛT?

- ◆ 80 euros obligatoires pour les frais administratifs, non remboursables.
- ◆ Paiement d'un DI (Droit d'inscription) ou DIS selon votre situation administrative et en fonction du nombre de périodes à suivre au moment de l'inscription. Nous privilégions le paiement par Bancontact. Le paiement de ces frais permet de régulariser votre inscription et de la rendre effective. Il est exclu que vous soyez régulièrement inscrit sans paiement de ces frais !

ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME ?

L'établissement ne délivre aucune équivalence de diplôme.

Pour toute question relative à ce sujet, vous devez vous adresser au service compétent : voir site www.equivalences.cfwb.be

SÉJOUR LIMITÉ À LA DURÉE DES ETUDES

L'établissement ne délivre aucune équivalence de diplôme.

Pour toute question relative à ce sujet, vous devez vous adresser au service compétent : voir site www.equivalences.cfwb.be

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ÉTUDES ET RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Le Règlement Général des Etudes et le ROI sont disponibles sur le site de l'Etablissement.

Chaque section peut en outre disposer d'un Règlement d'ordre intérieur spécifique, selon les besoins.

QUAND?

Inscriptions en Langues jour :

- Tous les mardis de 12h00 à 13h00
- L'inscription se fait après avoir passé un test écrit suivi d'un test oral afin de déterminer le niveau du candidat

Inscriptions en Langues soir :

- Septembre et Janvier (voir calendrier scolaire)
- L'inscription se fait après avoir passé un test écrit suivi d'un test oral afin de déterminer le niveau du candidat

Enseignement secondaire et enseignement supérieur

- en présentiel sur rendez-vous via le site internet ou en ligne directement selon le cas

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Vous voulez :

- renvoyer votre certificat médical à l'Etablissement,
- demander une attestation de fréquentation,
- demander une attestation pour la STIB, la SNCB,
- demander une attestation pour les allocations familiales ou autre,

Vous êtes en langue ou dans le secondaire :

Adressez votre mail à : secretariatsecondaire@eafc-uccle.be

OU

Adressez votre demande au comptoir ou à l'accueil

Vous êtes dans l'enseignement supérieur :

Adressez votre mail à : secretariatsup@eafc-uccle.be

OU

Présentez-vous au local P203

POUR VOUS AIDER...



Premier lieu de contact avec l'institut où recevoir les premiers renseignements et être dirigé vers les services compétents.

L'accueil vous propose également d'autres services tels que :

- demande de rendez-vous
- demande d'attestations
- dépôt et retrait de documents divers (attestations, travaux destinés aux professeurs, CM, etc)
- Retrait des cartes magnétiques
- renseignements sur les absences/retards des professeurs, changement de locaux: Un tableau blanc est prévu à l'accueil à cet effet, ainsi qu'un affichage sur écran déroulant

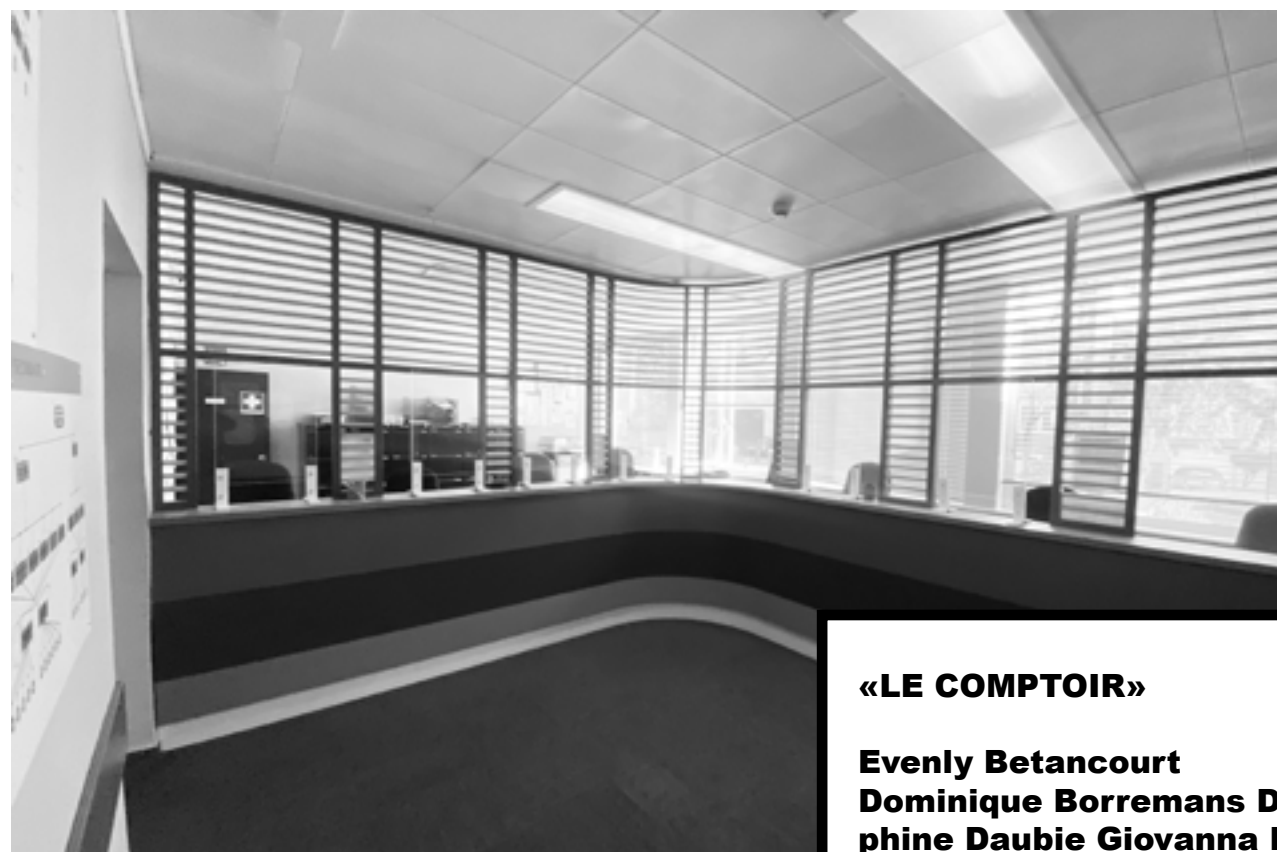
ACCUEIL « L'AQUARIUM »

Les agents du secrétariat vous y accueillent à tour de rôle.

L'accueil n'est pas toujours ouvert.

Il est possible qu'il soit fermé pour des raisons impératives d'organisation.

Dans ce cas, veuillez-vous adresser au secrétariat aux heures d'ouverture annoncées.



«LE COMPTOIR»

**Evenly Betancourt
Dominique Borremans Del-
phine Daubie Giovanna De-
ghirra Sonia Guerra Diaz
Jérémy Hardman
Sara Jourdan
Maddy Mangubu**

**Du lundi au vendredi
de 08h15 à 09h15
de 12h15 à 13h15 et le soir
de 17h30 à 18h30 (sauf
vendredi)**

Situé en face de « l'Aquarium », les éducateurs y reçoivent les étudiants aux heures d'ouverture affichées. C'est le secrétariat des étudiants. Un système de distribution de tickets et d'affichage est mis en place pour y avoir accès.

QUOI?

- Inscription, paiements, dépôt des dossiers d'inscription
- Régularisation des dossiers administratifs,
- Demande de documents (stages, conventions, etc.)
- Renseignements divers



MÉDIATHÈQUE ET SERVICE DE PHOTOCOPIE

**Claudia Faraci
Semra Yachou**

Consultation des archives des Epreuves intégrées sur demande (via l'accueil)



Une **photocopieuse** est mise à disposition des étudiants au bout du couloir principal (Aile E).

Pour y accéder, veuillez utiliser votre carte d'étudiant magnétique. En cas de problème technique, adressez-vous à l'accueil, au service it@eafc-uccle.be

Le prêt de PC auprès de la technopédagogue isabel.bive@eafc-uccle.be. Ou technopedagogue@eafc-uccle.be

Toute anomalie ou tout problème avéré doit être signalé aux responsables de la médiathèque ou au service IT.

QUOI D'AUTRE ... ?

SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique gère le parc informatique de l'Etablissement et en assure la maintenance au quotidien. Installé à la médiathèque, il ne reçoit que sur rendez-vous. Il peut également vous aider en cas de problème avec les différents outils et plateformes numériques de l'Etablissement.

Qui ?

Sébastien KOWAL
Kevin RAYMAKERS
Jamal EL Hamadaoui

Quoi ?

Développement de l'outil informatique, gestion des licences, des programmes, du réseau, des plateformes, installation du matériel informatique, etc.

Attribution et gestion des adresses institutionnelles, résolutions de problèmes de connexion liés à la plateforme.

Gestion et prêt de matériel en synergie avec la technopédagogue, Madame Biver.

Le service informatique ne répare ni n'intervient en cas de problème informatique privé.

Comment les contacter ?

it@eafc-uccle.be

TECHNOPEDAGOGUE

Notre établissement bénéficie en son sein d'une technopédagogue. Travaillant en synergie avec le service IT notre technopédagogue développe les outils numériques aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants. Elle apporte son aide ainsi que son expertise aux étudiants dans l'utilisation des outils numériques. Elle est au service des étudiants selon ses disponibilités et sur RDV.

Qui ?

Isabel BIVER

Quoi ?

Développement de l'outil numérique - Vulgarisation de ces outils

Conseils et support technique aux étudiants en rapport avec l'utilisation des outils numériques de l'Etablissement individuellement ou en groupe (classe) à la demande.

Gestion et prêt de matériel informatique avec l'équipe IT

Comment les contacter ?

Une seule adresse : isabel.bive@eafc-uccle.be ou technopedagogue@eafc-uccle.be

En pratique

Un certain nombre d'outils et d'informations utiles ont été compilés et sont mis à votre disposition par notre technopédagogue. Ces outils font partie de nos E-services comme décrits ci-dessous.

Grâce à ce didacticiel conçu pour vous, par notre technopédagogue, vous y avez accès directement en cliquant sur le lien suivant :

<https://dgxy.link/Outils.numeriques-EAFC-Uccle-Etudiant-e-s>

Afin de bénéficier avec aisance à d'autres E-services tels que :

- Consulter vos horaires, vos présences et vos notes
- Communiquer avec vos professeur·e·s et l'école
- Consulter vos syllabi & suivre vos cours en ligne
- Avoir une licence Office 365 gratuite

Via Enora, Office 365, Teams, Moodle.

Tout savoir sur nos outils numériques, un autre moyen possible : un QR code que vous pouvez scanner



Ou télécharger via le lien suivant :

[Affiche Outils numériques ETUDIANT·E·S.docx](#)

Besoin l'aide ?

Pour un problème technique : it@eafc-uccle.be

Pour l'utilisation : isabel.biver@eafc-uccle.be,
technopedagogue@eafc-uccle.be

E-SERVICES

Après votre inscription, une adresse électronique vous sera automatiquement attribuée, contenant vos identifiants de connexion sur le réseau « EAFC-Uccle.be ».

Par sécurité, vous pouvez modifier votre mot de passe ou rediriger vos mails vers votre boîte personnelle.

La structure du mail est : *****@student.eafc-uccle.be

Votre compte est valable pendant toute la durée de vos études dans notre établissement et vous donne accès à tous les E-services proposés par l'EAFC-Uccle, selon votre profil.



WIFI

Vous avez la possibilité de vous connecter au réseau WiFi de notre institut via [EAFC_UCCLE](#).



Office 365

+



TEAMS

Teams est la plateforme pédagogique utilisée par vos professeurs pour dispenser leurs cours en distanciel. Vous devez vous y inscrire pour recevoir l'invitation de vos professeurs et rejoindre votre groupe ou votre classe.



Moodle est la plateforme pédagogique officielle utilisée par l'enseignement supérieur et pour les formations en e-Learning organisées avec nos partenaires extérieurs tel que Bpost.

Vous y trouverez toutes les ressources et activités d'apprentissage mises à votre disposition par l'ensemble des enseignants.

Via votre boîte mail institutionnelle, vous pouvez vous y connecter sur invitation de votre professeur.

Connectez-vous régulièrement sur Moodle afin de ne rater aucune information concernant les cours, stages, épreuves intégrées, etc.

Accès via l'adresse <https://edu.eafc-uccle.be> ou à partir du lien sur le site, Veuillez vous connecter avec votre adresse institutionnelle, via Microsoft



SITE INTERNET

Notre site internet vous propose des renseignements concernant les formations, les inscriptions et les services de l'Etablissement.

Dans l'espace « Etudiant », vous trouverez les renseignements sur l'organisation des études, le soutien étudiant et le cadre général ainsi que les documents téléchargeables à usage administratif ou pédagogique, les informations sur Erasmus, les outils numériques, le guide de l'étudiant, la feuille de route de l'étudiant et bien d'autres informations encore. Allez-y pour découvrir d'autres contenus.

Une page News reprend les dernières actualités.

Les inscriptions en ligne et l'accès à la page Facebook de l'Etablissement se font également via le site internet.

ENORA

Vous souhaitez connaître vos résultats ?

Vous voulez mettre à jour vos coordonnées ?

Connectez-vous à la plateforme ENORA via le lien <https://uccle-dev.enorawbe.be> et suivez les instructions.

Ceci vous permettra de connaître en temps réel vos résultats, la situation de vos inscriptions, vos présences et de pouvoir modifier vos coordonnées si nécessaire.

Lors de l'affichage des résultats des examens aux valves, la loi ne nous permet pas de dresser la liste des noms des étudiants.

A cet effet, veuillez utiliser la version V2 de Enora.

Le n° dans le coin supérieur droit de votre quittance vous indique votre n° d'identification.

Sachez que toutes les équipes de Direction, administrative et pédagogique restent disponibles si vous éprouvez des difficultés. Notre technopédagogue Isabel Biver est aussi à votre disposition pour ce faire.

Rappel du lien : <https://uccle-dev.enorawbe.be/>

Lien Youtube : https://youtu.be/VH4N_H1An5o

PIX

PIX est une plateforme en ligne gratuite pour évaluer, développer et certifier les 16 compétences numériques basées sur le référentiel européen DigComp, grâce à des tests ludiques et adaptés à tous les niveaux, des ressources et des tutoriels. Système français acquis par la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est destiné à son personnel, ses citoyens, ses enseignants et ses élèves et étudiants.

Il existe en trois déclinaisons : PIX pour les citoyens, PIX Orga pour les enseignants, PIX Certif pour les établissements d'enseignement supérieur et de promotion sociale.

Toutes les 5 questions, vous visualisez les bonnes réponses et obtenez des conseils et une recommandation personnalisée de tutoriels pour développer vos compétences. Les réponses validées dans ce parcours contribueront à alimenter votre profil personnel de compétences numériques sur PIX. Les enseignants peuvent utiliser PIX Orga comme outil d'évaluation de compétences pré-requises (au début d'une Unité d'enseignement) ou acquises (à la fin d'une Unité d'enseignement).

Prochainement, l'EAFC pourra certifier les compétences numériques de ses étudiants grâce à PIX Certif. Cette certification est reconnue par le monde professionnel et permet donc de valoriser vos compétences numériques. Vous en serez informés en temps utile.

Responsables PIX : Alain.mbayo@eafc-uccle.be et Isabel.Biver@eafc-uccle.be

Newsletter

Par période, vous recevrez notre newsletter, éditée par le service « COM ». Ce dernier retrace les principaux événements, les dernières nouveautés, les perspectives nouvelles, etc.

Son but est de vous informer sur la vie de votre établissement. Prenez le temps de la lire et de l'apprécier.

VOS AVANTAGES

Allocations familiales

Nos cours vous permettent de continuer à bénéficier des allocations familiales sous certaines conditions.

Pour les formations de niveau secondaire :

Inscription à un minimum de 17 périodes de cours par semaine pendant toute la période pour laquelle les allocations familiales sont demandées.

Pour les cours de langue, le niveau secondaire va de l'UE 1 à l'UE 9. En FLE, nous organisons le niveau Db.

Pour les formations du niveau de l'enseignement supérieur :

Inscription à un minimum de 13 périodes de cours de niveau supérieur par semaine durant toute l'année scolaire. Si vous suivez à la fois une formation de niveau secondaire et une formation de niveau supérieur (sans atteindre 13 périodes en supérieur), les conditions du niveau secondaire, soit 17 périodes par semaine, seront appliquées.

En cas de modification d'horaire en cours d'année, l'étudiant devra être attentif à conserver son volume horaire en s'inscrivant à des cours supplémentaires.

Il revient à l'étudiant d'informer son organisme d'allocations familiales de tout changement dans son parcours d'enseignement (inscription, modification dans le cursus, modification du nombre de crédits, abandon).

Congé Education-payé

Les formations organisées dans notre Etablissement peuvent donner droit au bénéfice du Congé-éducation payé.

Résumé de la réglementation sur les CPE en Région Bruxelles Capitale et en Région Wallonne

Le travailleur qui suit une formation reconnue de minimum 32 heures a droit au congé-éducation payé. La formation ne doit pas obligatoirement avoir de lien direct avec son travail.

L'employeur ne peut donc pas s'y opposer mais la planification du congé doit se faire en accord avec ce dernier.

L'employeur ne peut donc pas s'y opposer mais la planification du congé doit se faire en accord avec ce dernier.

Obligation du travailleur vis-à-vis de l'EAF-C-Uccle

Au début de sa formation, le travailleur doit se rendre au secrétariat pour se procurer l'attestation spécifique d'inscription à remettre à son employeur. Cette attestation doit parvenir à l'employeur au plus tard le 31 octobre de chaque année scolaire afin d'officialiser la demande de CPE*. Le travailleur reçoit également une grille à faire signer à chaque fin de cours par le professeur.

**En cas d'inscription au-delà du 31 octobre ou en cas de changement d'employeur, la demande de congé se fait au plus tard dans les 15 jours suivant l'inscription ou le changement d'employeur.*

Obligation du travailleur vis-à-vis de son employeur

Au cours de sa formation, le travailleur doit apporter à son employeur la preuve qu'il suit bien les cours avec assiduité. Pour ce faire, il remet à son employeur une attestation trimestrielle d'assiduité délivrée par le secrétariat de l'EAF-C sur base de la grille soigneusement signée. La réglementation du CPE dépend de la Région de votre employeur.

Abonnements

Les moins de 25 ans peuvent bénéficier d'un abonnement scolaire. Consultez le site de la STIB, SNCB, TEC, etc.

Dispenses

Dispense des obligations en matière de chômage :

Les demandeurs d'emploi inscrits à un minimum de 20 périodes (27 crédits) de cours par semaine données avant 17 heures peuvent bénéficier d'une dispense des obligations en matière de chômage.

Si vous remplissez ces conditions et que vous souhaitez conserver le bénéfice de vos allocations de chômage, une demande est obligatoire.

Après votre inscription et avant le début de vos cours, faites compléter le formulaire de demande (DV5 pour actiris) par le secrétariat de votre section sur présentation de votre/vos attestation/-s d'inscription.

Attention : le formulaire de demande de dispense dépend de la Région dans laquelle vous êtes domicilié.

Réductions

Sont exemptés du Droit d'inscription :

- Les chômeurs complets indemnisés inscrits chez ACTIRIS ou au FOREM munis de leur n° national (après vérification et confirmation de votre statut à la date du 1er/10e de la formation), ou inscrits au VDAB.
- Les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration - ou d'une aide sociale équivalente quant à son montant - sur présentation d'une attestation émise par le CPAS/OCMW,
- Les jeunes de moins de 18 ans (et de plus de 16 ans) soumis à l'obligation scolaire au 1er dixième de la formation, sur présentation d'une attestation d'inscription dans une école de plein exercice,
- Les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique belge,
- Les personnes handicapées, sur présentation d'une attestation d'une instance officielle stipulant que le handicap est permanent.

Carte d'étudiant

Dès la rentrée, la carte d'étudiant magnétique est mise à votre disposition en introduisant une demande sur Enora.

La carte d'étudiant peut vous conférer quelques avantages notamment pour le cinéma, des événements culturels, des achats, etc.

Lorsque vous perdez votre carte, le duplicata peut être obtenu moyennant 5,00€
La carte peut vous servir pour les photocopies, à condition de l'alimenter à l'accueil !

EXPERTS ET CELLULES PILOTE

Une cellule Qualité est en place au sein de notre établissement afin d'améliorer de manière générale notre fonctionnement interne et d'encourager les échanges avec les acteurs extérieurs.

Cette cellule est pilotée par notre coordinateur qualité Adrien Kestermans.

Un système de management de la qualité a été défini en adéquation avec le plan stratégique de l'établissement et les normes ISO9001.

La mission de la cellule repose sur quatre valeurs :

- respect d'autrui
- écoute active
- absence de jugement
- transparence

La Cellule Qualité travaille sur plusieurs fronts avec toutes les parties prenantes internes et externes à notre établissement.

Cette organisation et la démarche Qualité nous permettent de mener à bien nos objectifs :

- Élaboration, actualisation et opérationnalisation du plan stratégique de l'établissement par la co-construction entre les acteurs de la Commission Institutionnelle (chargés de cours, personnel administratif et étudiants) et la direction,
- Mobilisation de la Commission Qualité Permanente (CQP) du supérieur qui rassemble l'ensemble des coordinateurs de section pour des réunions à portée pédagogique,
- Sélection et études des différentes recommandations qualitatives et quantitatives récupérées lors des Commissions d'Evaluation Internes (CEI) propres à chaque cursus de nos enseignements supérieurs,
- Récupération et archivage de données qui définissent le fonctionnement d'une filière dans son contexte et feedback aux parties prenantes,
- Collaboration avec des organismes externes à l'institut et partage de bonnes pratiques entre les différents établissements du réseau via les Groupes de Travail.



Contact : adrien.kestermans@eafc-uccle.be

VALVES



Les valves sont situées au rez-de-chaussée dans le couloir principal (E2...).

Vous pouvez y trouver :

- par section : horaires, résultats, informations diverses, etc.,
- informations concernant les offres d'emploi, les coordonnées de l'assistant social, de la cellule coaching, etc.

Des informations importantes sont aussi disponibles sur les écrans installés en face de la médiathèque, devant l'accueil et dans l'Espace Restauration.

□ LOCAL «ETUDE» (V205)

Situé dans le bâtiment V (villa), au niveau V205, cet espace dispose d'un accès wifi renforcé et peut accueillir une dizaine d'étudiants.

Vous pouvez y travailler entre collègues en veillant à maintenir la propreté et l'ordre du local.

Pour y accéder, vous devez demander la clé à l'accueil et y laisser votre carte d'identité.

Vous devrez remettre la clé à l'accueil ou au secrétariat au moment de votre départ
Le local est équipé de PC à votre disposition.

ESPACE RESTAURATION

Situé en face de l'entrée de l'aile C, il est ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 14h30.

1. A droite, espace Petite restauration :

Pour vous servir : Anna et Hanna

Que pouvez-vous y acheter ?

- assortiment de sandwiches,
- petits pains et croissants,
- pizzas,
- thé/café,
- soupes,

Paiement : nous privilégions le paiement numérique par carte

2. A gauche, Restaurant didactique « Les 2 Jean »

Vous pouvez réserver votre menu auprès de Anna et Hanna à emporter ou à consommer sur place et ou à la médiathèque auprès de Claudia Faraci.
Le menu est affiché sur les écrans et au mess.

Les repas sont préparés par les étudiants de la section Restaurateur/trice sous la supervision de leurs professeurs :

- Laurent Duquenne,
- Fabienne Dubreucq,



VOTRE BIEN-ÊTRE ET VOTRE SÉCURITÉ

INFIRMERIE

Située dans le local G 204, à côté de la médiathèque, un défibrillateur y est disponible, conformément à la réglementation.

PMR ET PARKING PRIVÉ

Des places de parking pour PMR sont disponibles sur autorisation de la direction, moyennant un document officiel prouvant le handicap (AWIPH, etc.).

Un parking vélos est situé à gauche à l'entrée de l'institut et derrière l'Espace Restauration.

Les trottinettes sont interdites dans les couloirs et les salles de classe. Veuillez les stationner au parking ou hors de l'enceinte de l'Institut. Le non-respect de la consigne peut entraîner une consignation de votre véhicule.

Le non-respect de ces consignes entraînera des sanctions et en cas de problème seule votre responsabilité sera engagée.

PREVENTION

Il existe un service prévention au sein de l'établissement dont le responsable est Monsieur Benoît Coessens. Tout problème peut lui être signalé au B202.

Il travaille en collaboration avec Salvatore, Djani et Ludovic Ghyoot (économe)

VOTRE BIEN-ÊTRE ET VOTRE SÉCURITÉ

La cellule « Horizon réussite » regroupe les services de terrain axés sur l'étudiant, son bien-être, son coaching, sa réussite. En fonction de ses besoins, chacun peut contacter une de ces services pour échanger ou rechercher des alternatives aux situations problématiques du quotidien.

Ce sont :

INCLUSION

Qui ?

Luc BLERVAQUE

Quoi ?

La cellule inclusion de l'EAFc-Uccle s'adresse à tous les étudiants en situation de handicap inscrits au sein de l'établissement scolaire. Ceux-ci peuvent bénéficier d'aménagements raisonnables afin de leur permettre d'accéder aux apprentissages tout en tenant compte de leur situation.

Il s'agit d'admettre que, comme l'étudiant myope garde ses lunettes, l'étudiant en situation de handicap conserve les adaptations qui lui permettent de compenser son trouble.

Pour bénéficier d'aménagements raisonnables, vous devez prendre contact à l'adresse suivante : inclusion.promsoc@gmail.com en expliquant votre situation de handicap, la section dans laquelle vous êtes inscrit.e et en annexant une preuve médicale attestant votre situation de handicap.

Un rendez-vous sera alors fixé pour en discuter.

AIDE À LA RÉUSSITE

Qui ?

Maria Pia Maoloni : maria-pia.maoloni@eafc-uccle.be

NOUS SOMMES TOUS CAPABLES D'ÉTUDIER EFFICACEMENT.

La cellule coaching a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans son parcours scolaire afin

- de le soutenir dans ses apprentissages ;
 - de favoriser son épanouissement en augmentant sa confiance en lui et sa motivation ;
 - de l'aider dans son insertion socioprofessionnelle à l'issue de sa formation ;
 - de l'accueillir, de le guider et de le soutenir durant son cursus ;
- dans une relation d'écoute active, d'empathie, de respect et de confidentialité.

La cellule coaching est un accompagnement individualisé qui va s'articuler autour de la problématique spécifique de l'étudiant, favorisant le questionnement et la réflexion pour lui permettre de dépasser les difficultés existantes et d'atteindre le ou les objectifs qu'il s'est fixé(s).

Cet accompagnement individualisé de l'étudiant visera avant tout sa personnalité, sa motivation et sa façon d'apprendre.

Les outils proposés seront adaptés aux besoins spécifiques de l'étudiant et aux objectifs particuliers que celui-ci s'est fixés.

Exemples de problématiques rencontrées :

- Décrochage scolaire, démotivation, lassitude, découragement, manque de confiance en soi, phobie, anxiété etc.
- Manque d'organisation ou de méthodologie de travail, stress aux examens,
- Problème de concentration et/ou de mémorisation
- Projet professionnel flou ou inexistant, orientation professionnelle
- Insertion sur le marché de l'emploi (curriculum vitae, entretien d'embauche, lettre de motivation)
- Etc.



Les entretiens sont organisés uniquement sur rendez-vous en prenant contact préalablement par email :

maria-pia.maoloni@eafc-uccle.be

Conseils pour réussir

Consultez le Guide de l'étudiant sur Moodle – Cellule Coaching : <https://edu.eafc-uccle.be>

Chaque année en novembre, l'Etablissement organise une semaine « Bien-être » pour tous. Soyez attentifs aux dates. Durant cette semaine d'activités diverses sont proposées à tous. L'expérience en vaut la peine.

ESPACE ÉCOUTE

Qui ?

Benoît Coessens et Sophie-Charlotte Cauuet

Quoi ?

L'Espace Écoute est un lieu d'accueil, de parole destiné aux étudiants et aux membres du personnel. Il offre un cadre bienveillant, respectueux et confidentiel où chacun peut s'exprimer librement sur les difficultés qu'il rencontre, qu'elles soient scolaires, relationnelles ou émotionnelles.

Cet espace permet aux étudiants et aux membres du personnel d'être écoutés sans jugement, de mettre des mots sur leurs préoccupations et de trouver un accompagnement adapté à leurs besoins. Si nécessaire, ils peuvent être orientés vers les autres services (inclusion, aide à la réussite, discrimination, etc.).

L'Espace Écoute contribue au bien-être, favorise un climat de travail serein.

Les échanges restent confidentiels, chaque personne est accueillie avec bienveillance, dans le respect de son rythme et de sa situation.

Parce que personne ne devrait rester seul face à ses difficultés, l'Espace Écoute est ouvert à tous ceux qui ressentent le besoin de parler et de trouver une oreille attentive. C'est aussi un lieu de médiation, de gestion des conflits, etc!

Adresse de contact : ecoute@eafc-uccle.be

La cellule genre vise à lutter contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

L'EAFC-Uccle s'engage en faveur de la lutte contre toute forme de violence, de discrimination et de harcèlement envers autrui dans le cadre des activités d'apprentissages, des études ou des activités organisées par l'établissement. Ce règlement soumet à une procédure disciplinaire les étudiants et étudiantes qui contreviendraient à des normes de comportement tel que : harcèlement, discrimination et violences sexistes et sexuelles, que cela concerne tant les paroles que les écrits et les actes ;

Ces faits qu'ils soient en ligne ou en présentiel, seront considérés comme graves et seront sanctionnés conformément au paragraphe « sanctions disciplinaires » ci-dessus.

En cas de questionnement concernant cette matière, les droits ou la procédure à suivre si vous faites l'objet ou êtes témoin de comportements répréhensibles, veuillez vous adresser à la direction de l'établissement et au besoin au contact genre EAFC-Uccle : etienne.pourbaix@eafc-uccle.be

Pour info :

Des services gratuits d'aide aux victimes, d'aides juridiques de première ligne et d'accompagnement existent et peuvent appuyer les établissements et assurer une prise en charge en éclairant les protagonistes sur le cadre légal applicable à leur situation. Les directions et les personnes relais genre des établissements en informent les victimes, auteur/autrices ou témoins éventuels.

POUR LES VICTIMES DE SITUATIONS LIÉES AU SEXE ET CRITÈRES ASSIMILÉS , DANS LE CADRE D'UNE RELATION DE TRAVAIL OU NON

→ L'INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES (IEFH) au 0800/12800

POUR LES VICTIMES OU TÉMOINS D'UNE DISCRIMINATION

→ UNIA (CENTRE INTERFÉDÉRAL POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS au 0800/12800

AIDE AUX VICTIMES

→ CENTRES DE PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXUELLES (CPVS) au 02/535.45.42 ou au cpvs@stpierre-bru.be

→ LES SERVICES D'AIDE AUX VICTIMES ET AUX PROCHES

→ SOS VIOL au 080098100 ou au info@sosviol.be

→ SERVICES D'ASSISTANCE POLICIÈRE AUX VICTIMES, PROCHES ET TÉMOINS au www.police.be

→ SERVICES D'ACCUEIL DES VICTIMES (SERVICE PUBLIC)

→ SERVICE AMBULATOIRE DU COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES ET L'EXCLUSION (CVFE) au 0800/30030

ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS/AUTRICES

→ SERVICE D'AIDE AUX JUSTICIABLES ET À LEURS PROCHES (INDÉPENDANT DE LA POLICE ET DE LA JUSTICE)

→ UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE (UPPL)

→ ECOUTE ET ORIENTATION SPÉCIALISÉ (SéOS) au 0800/20099

→ LE CENTRE D'APPUI BRUXELLOIS au 02/5522414

AUTRES ATOUTS A VOTRE DISPOSITION



LES NOUVEAUX LOCAUX D'INFORMATIQUES FINANCES PAR L'EUROPE

Grâce aux financements obtenus de l'Europe, nous avons aménagé des nouveaux locaux informatiques modernes. Ceux-ci sont aussi à votre disposition pour vos travaux de recherche. Vous pouvez y accéder sur demande en fonction de leurs disponibilités (réservation à l'accueil). L'accès vous sera accordé par le responsable de l'enseignement supérieur. Il s'agit des locaux A102/103, A106 et A108.

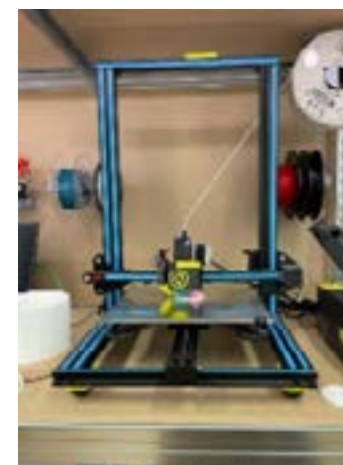
LES NOUVEAUX LOCAUX D'INFORMATIQUES FINANCES PAR L'EUROPE

Grâce aux financements obtenus de l'Europe, nous avons aménagé des nouveaux locaux informatiques modernes. Ceux-ci sont aussi à votre disposition pour vos travaux de recherche. Vous pouvez y accéder sur demande en fonction de leurs disponibilités (réservation à l'accueil). L'accès vous sera accordé par le responsable de l'enseignement supérieur. Il s'agit des locaux A102/103, A106 , A108 et E109/E110

AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES FINANCES PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN

Nous avons à votre disposition, dans la salle d'étude, des tablettes microsoft go pro ainsi que des tablettes Android. Celles-ci peuvent être empruntées pour un usage au sein de l'établissement. Vous pouvez en disposer pour vos recherches et travaux, en vous adressant au service IT@eafc-uccle.be. Votre carte d'identité vous sera réclamée lors du prêt. Celle-ci vous sera restituée lors de la remise du matériel. Lorsque le matériel est abîmé au moment du retour et après vérification, vous êtes tenu responsable et un défraiement vous sera réclamé selon la nature du problème, allant de 20 à 100 €.

LE MAKERSPACE cofinancé par le Fonds Européen et notre établissement



Le Makerspace est un lieu physique dans l'Etablissement au bâtiment R, il est détaché des locaux de classe et se situe à proximité des autres laboratoires existants. C'est un centre de projet dans lequel vous pouvez utiliser les différentes machines-outils disponibles. Des tables de travail et des ordinateurs y sont également mis à la disposition des utilisateurs. Une grande part du travail préalable à l'impression au Makerspace se réalisera à partir de logiciels.

Vous y disposez, d'une découpeuse laser, d'imprimantes 3D, d'une CNC, d'une découpeuse vinyle, de postes de soudure, des modules de programmation et des robots d'expérimentation et de programmation.

C'est au sein de cet espace que les cours sur l'impression 3D sont dispensés.

PC PORTABLES EN PRET

Notre établissement a obtenu cette année des subsides lui permettant de s'équiper en PC. Ceux-ci seront mis à la disposition des étudiants sous forme de prêts, et ce, pour une période bien définie et moyennant une caution. Les demandes sont à introduire auprès du service IT et/ou de la technopédagogue. Les procédures d'emprunt vous seront communiquées par voie d'affichage ou autre.
it@eafc-uccle.be ou technopedagogue@eafc-uccle.be

CÔTE SOCIAL : L'ÉPICERIE SOLID'R



Grâce à l'esprit de solidarité de nos enseignants, nos membres du personnel, nos étudiants, tous bénévoles, nous avons mis en place une épicerie solidaire dont le but est de venir en aide à nos étudiants qui sont en difficulté.

Le but est de récolter des produits alimentaires, de première nécessité, d'hygiène, etc. auprès de nos partenaires ou de les acheter selon le cas et ensuite de les mettre à disposition des étudiants en détresse.

Une cotisation de 5,00€/mois est demandée afin d'assurer le financement de certains produits. L'épicerie SOLID'R est une ASBL indépendante de l'école mais qui fonctionne au sein de cette dernière.

Notre magasin se situe dans un local sous le mess. Il est ouvert les mardis ainsi que les jeudis.

Si vous voulez aider d'une façon ou d'une autre, n'hésitez pas à prendre contact

avec les responsables :

florence.capiau@eafc-uccle.be ou lina.dubois@eafc-uccle.be

LA PROPRETÉ COMME PREMIER GESTE DE SÉCURITÉ

NOS AGENTS D'ENTRETIEN

Qui ?

Abdelaziz, Anna, Cathy, Hanna, Joseph, Michaël, Mohamed, Mustapha, Najat, Roberta & Siham

Quoi ?

Nos agents d'entretien veillent au confort de chacun en s'assurant du bon état de propreté et d'ordre de nos locaux, couloirs et sanitaires.

Ils vous guideront aussi lors de vos premiers pas dans notre institut.

Respectez leur travail en évitant de laisser traîner vos déchets au sol.
Il est formellement interdit de manger en classe.

Des poubelles sont mises à votre disposition à plusieurs endroits au sein de l'établissement.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Un document est mis à votre disposition à l'accueil. Pour contacter nos agents prévention :
kevin.raymakers@eafc-uccle.be , etienne.pourbaix@eafc-uccle.be , carine.marechalerie@gmail.com

RESPONSABLE – QUESTIONS DU GENRE

Pour aider à l'expression et à la prise en charge des questions liées au Genre, notre agent relais est :
Etienne POURBAIX (service prévention) : etienne.pourbaix@eafc-uccle.be

SERVICE DE MAINTENANCE

Qui ?

Djani, Majid et Salvatore

Quoi ?

Nos ouvriers sont chargés des travaux de maintenance et d'entretien des locaux (peinture, électricité, sécurité, petite maçonnerie, aménagement du parc, etc.).

Ils peuvent également apporter une aide à la réalisation de travaux manuels, au montage d'activités scolaires et/ou parascolaires (expositions, etc.).

PARC ET JARDIN

Nous disposons d'un très grand espace de verdure. Ce parc entretenu par notre personnel vous accueille généreusement. Nous y avons installé des bancs qui sont à votre disposition.

Merci d'en prendre soin et de respecter les pelouses, la végétation et les parterres.

Des poubelles sont à votre disposition pour y déposer vos déchets. Pensons à notre belle nature !

LA VIE À L'ÉCOLE

ÉCOLE SANS TABAC

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L'ÉTABLISSEMENT ET DANS UN RAYON DE 10 M AUX ENTRÉES ET AUX SORTIES DE L'ÉCOLE

VIE CULTURELLE

Notre Etablissement, à l'initiative des professeurs, organise des activités diverses :

- Pièces de théâtre,
- Voyages linguistiques,
- Visites guidées de lieux touristiques,
- Conférences,
- Etc.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS : DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Dans les sections qualifiantes et du supérieur, l'établissement encourage les étudiants à se faire représenter par un délégué de classe.

Celui-ci est désigné soit par élection soit par candidature spontanée en début d'année scolaire. Son rôle est d'assurer un relais entre les étudiants, les professeurs et la direction. Il représente les étudiants dans les réunions de la Cellule Qualité.

ADRESSES UTILES ET NUMÉROS UTILES

- Sites FWB – Enseignement
<http://www.enseignement.be>
- Urgences : 112
Ce numéro peut être appelé même sans carte ou sans crédit
- Centre Antipoison, Empoisonnement et Brûlures : 070/245 245
www.poissoncentre.be
- Croix-Rouge : 105
www.croix-rouge.be
- Aide et intervention en cas de sinistre : Police - 101
www.police.be
- Secours Ambulances : 100

LA PROPRETÉ COMME PREMIER GESTE DE SÉCURITÉ

ADRESSE DE CONTACTS

Information générale : info@eafc-ucclle.be

LA COMMUNICATION

FACEBOOK



L'institut dispose d'une page Facebook.

INSTAGRAM



Notre page Instagram est active. Voici le code QR. A partager sans modération



Newsletter

Une Newsletter est éditée périodiquement afin de vous informer des événements relatifs à notre institut.

Madame Barbara Lienard est la responsable « COM ». N'hésitez pas à la contacter. Pouvez-vous prendre le temps de liker et de partager les publications

Responsable COM : barbara.lienard@eafc-ucclle.be

FONDS SOCIAL EUROPÉEN



Les fonds structurels de l'Union européenne sont des instruments financiers qui ont pour but de renforcer la cohésion européenne en favorisant un développement économique et social plus équilibré des diverses régions de l'Union européenne.

Parmi ces fonds, le Fond social européen (FSE) est le principal instrument de promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. Il aide les citoyens à trouver un emploi (ou un meilleur emploi), favorise l'intégration des personnes défavorisées et contribue à l'épanouissement personnel de chacun.

Depuis le 1er janvier 1990, l'enseignement de promotion sociale (EPS), au travers d'une centaine d'établissements scolaires, organise de manière récurrente des actions de formation cofinancées par le FSE dans le cadre des grands programmes qu'il développe.

Vu le grand nombre d'intervenants potentiels ainsi que le volume des actions et des crédits en jeu, il s'est avéré nécessaire de créer un organe chargé d'assurer la coordination et la gestion des fonds européens mis à la disposition de l'EPS par les Autorités européennes. Cet organe est le CCG-EPS créé par le décret de la Communauté française du 1er février 2008 (qui a abrogé le décret du 28 février 2002). Le CCG-EPS a pour mission de servir d'intermédiaire entre les établissements scolaires, les pouvoirs organisateurs, les organes de représentation et de coordination et, d'une part, la Ministre, d'autre part, l'agence FSE. Sa tâche principale est d'assurer la gestion, la coordination, le suivi, l'évaluation et la promotion des programmes européens auprès des établissements scolaires.

En ce qui concerne le public concerné par les unités d'enseignement cofinancées par le FSE, il est composé à 80% de personnes sans emploi et 40% des formations sont organisées pour des groupes composés à 80% au moins de demandeurs d'emploi.

Les domaines dans lesquels les formations cofinancées sont organisées concernent à plus de 50% des formations qualifiantes, le reste concernant des formations générales, en informatique, en langues et en alphabétisation.

Le FSE apporte 50% des moyens, la Fédération Wallonie-Bruxelles investit les 50% complémentaires au service de la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale sur son territoire.

Pour plus de renseignements : <http://www.fse.eps.cfwb.be/>

PS : Pour les consignes du quotidien, pensez à consulter le vademecum de l'étudiant reçu lors de votre inscription